

Tarifs

1er février 2024

1. Tarifs des services d'investissement

Afin de vous informer de manière transparente sur nos tarifs, nous énumérons dans cette brochure l'ensemble des frais. Les frais relatifs aux services d'investissement de Mercier Van Lanschot¹ y sont repris.

Le taux de TVA sur les frais mentionnés dans cette brochure, pour autant qu'elle soit applicable, est de 21%.

1.1. Gestion discrétionnaire

En gestion discrétionnaire, vous confiez vos actifs à nos gestionnaires de patrimoine selon la formule qui vous convient. Vous pouvez choisir d'investir uniquement dans des fonds partenaires ou dans des fonds partenaires thématiques.

	Uniquement fonds partenaires	Fonds partenaires thématiques	
Commission de gestion	0,00%	0,9% (hors TVA)	
Inclus :			
Gestionnaire discrétionnaire personnel	✓	✓	
Frais de dossier	✓	✓	
Droit de garde	✓	✓	
Frais de conversion			
Commission d'encaissement de coupon ou dividende et commission de rachat	✓	✓	
Frais de transaction			

1.1.1. Gestion discrétionnaire via des fonds partenaires

Nous disposons de **six fonds partenaires**, chacun d'eux comportant des risques spécifiques. Nous voulons ainsi offrir à chaque investisseur la solution qui lui convient.

Les fonds partenaires pour lesquels Mercier Van Lanschot assure la gestion discrétionnaire du portefeuille sont **exemptés de commission de gestion**. Cela ne vaut pas pour les frais courants qui sont portés en compte dans le fonds. Vous trouverez tous les détails à ce sujet dans le Key Information Document (KID) du fonds en question.

Votre gestionnaire de patrimoine peut ajouter des **placements thématiques** à la gestion discrétionnaire via des fonds partenaires. Sur ce volet particulier, vous payez une commission de gestion de 0,7% sur base annuelle.

1.2. Conseil en investissement

En conseil en investissement, vous investissez vous-même vos avoirs. Nos conseillers en investissement collaborent étroitement avec vous à l'élaboration d'un portefeuille qui

¹ Nom commercial de la succursale belge de Van Lanschot Kempen NV, un établissement de crédit de droit néerlandais.

corresponde à vos objectifs.

Si vous êtes convaincu que le conseil en investissement est le service qui vous convient, il vous reste à choisir entre **deux formules tarifaires** : 'conseil' ou 'conseil all-in'.

	Conseil	Conseil all-in
Commission de conseil	0,80%	1,10%
Inclus :		
Conseiller en investissement personnel	V	V
Frais de dossier	V	V
Droit de garde	V	V
Frais de conversion		
Commission d'encaissement de coupon ou dividende et commission de rachat	Voir frais de transaction chapitre 2	V
Frais de transaction		

La commission de conseil est payable sur base annuelle et est portée en compte à la fin de chaque trimestre. Nous calculons la commission sur la base de la valeur réelle des avoirs sous gestion. Pour cela, nous nous basons sur la moyenne de quatre points de mesure.

Les frais (éventuels) suivants ne sont pas inclus :

- frais facturés par d'autres intermédiaires (financiers) ;
- frais que la banque est légalement tenue d'appliquer (tels qu'établis dans le prospectus ou liés à des obligations contractuelles, taxes ou impôts).

Les fonds de placement pour lesquels Mercier Van Lanschot assure la gestion discrétionnaire du portefeuille, sont **exemptés de commission de conseil**. Cela ne vaut pas pour les frais courants qui sont portés en compte dans le fonds. Vous trouverez tous les détails à ce sujet dans le Key Information Document (KID) du fonds en question.

Vous souhaitez connaître les conditions applicables au conseil en investissement institutionnel et spécifique ? N'hésitez pas à les demander à votre banquier privé.

1.3. Execution only

Avec le service execution only, vous prenez vous-même les choses en main, sans conseiller en placement ni gestionnaire discrétionnaire. Nous sommes à votre disposition pour exécuter les ordres que vous souhaitez.

	Execution only
Droit de garde	0,20%
Inclus :	
Frais de dossier	V
Frais de conversion	V
Commission d'encaissement de coupon ou dividende et commission de rachat	V
Frais de transaction	Voir frais de transaction au chapitre 2

Le **droit de garde** est payable sur base annuelle et est porté en compte à la fin de chaque trimestre. Nous calculons ces frais sur la base de la valeur réelle des avoirs investis. Pour cela, nous nous basons sur la moyenne de quatre points de mesure.

Le montant minimum de frais s'élève à 50 euros par trimestre, même si vous ne faites aucun investissement.

Les frais (éventuels) suivants ne sont pas inclus :

- frais facturés par d'autres intermédiaires (financiers) ;
- frais que la banque est légalement tenue d'appliquer (tels qu'établis dans le prospectus ou liés à des obligations contractuelles, taxes ou impôts).

Les fonds partenaires pour lesquels Mercier Van Lanschot assure la gestion discrétionnaire du portefeuille sont exemptés de droit de garde. Cela ne vaut pas pour les frais courants qui sont portés en compte dans le fonds. Vous trouverez tous les détails à ce sujet dans le Key Identification Document (KID) du fonds en question.

Vous payez des frais sur vos transactions, comme spécifié ci-dessous au point 2.

2. Frais de transaction

2.1. Actions, obligations et fonds

Volume de transaction (en EUR)	Obligations	Actions, ETF et fonds d'investissement	Fonds partenaires
0 - 50.000	0,60%	0,75%	Gratuit
50.000,01 - 100.000	0,45%	0,65%	
> 100.000,01	0,35%	0,50%	

Vous payez au minimum 50 euros par transaction.

Ces frais sont exonérés de la TVA de 21%.

Les frais suivants sont (le cas échéant) portés en compte séparément :

- taxe boursière
- taxe propre au pays ou au marché où le titre est négocié
- frais de correspondance.

Nous vous invitons à consulter votre banquier privé pour connaître notre offre de marché.

2.2. Options

Investir dans des options n'est possible qu'après que nous ayons conclu avec vous un contrat d'option. Vous payez 5 euros par contrat d'option, avec un minimum de 25 euros par transaction. Si vous concluez des positions d'option avec une prime de 0,05 euro ou moins, vous payez 2,5 euros par contrat avec un minimum de 25 euros par transaction

Vous souhaitez d'autres informations sur les options ? N'hésitez pas à contacter votre banquier privé chez Mercier Van Lanschot.

2.3. Transfert de titres

Pour les transferts entrants, vous ne payez rien : nous nous en chargeons pour vous gratuitement. Pour les transferts sortants, vous payez 75 euros par ligne de titres.

3. Tarif des opérations bancaires les plus fréquentes

3.1. Compte à vue

Frais de gestion, d'ouverture et de fermeture	Gratuit
Taux d'intérêt débiteur euro	11% (en fonction des conditions du marché et du décompte trimestriel)

Voici un aperçu de vos frais, en fonction du service que vous utilisez et selon que vous souhaitez ou non recevoir vos extraits sur papier. Vous recevez gratuitement vos extraits en ligne, tandis que vous devez faire une demande spécifique pour recevoir vos extraits sur papier.

Frais trimestriels en fonction du service (hors TVA)	Base (= tenue de compte avec extraits en ligne)	Papier (= tenue de compte avec extraits en ligne et sur papier)
Conseil en investissement	0 euro	40 euros
Gestion discrétionnaire	0 euro	40 euros
Execution only	10 euros	50 euros
Uniquement paiements	50 euros	90 euros

Souhaitez-vous recevoir une copie de votre courrier à une (ou plusieurs) adresse(s) supplémentaire(s) ? Cela revient à un montant forfaitaire de 40 euros par trimestre par adresse supplémentaire.

Les frais liés aux paiements varient en fonction du pays dans lequel se trouve le compte du bénéficiaire. Si ce pays se situe :

- dans la zone SEPA (Single Euro Payments Area), vous n'avez rien à payer ;
- en dehors de la zone SEPA, vous payez 12,50 euros.

Si vous optez pour un transfert mondial avec imputation des frais 'OUR' (frais à la charge du donneur d'ordre), vous payez 37,50 euros.

Si le correspondant facture des frais, nous les refacturons toujours. Le mode de paiement le plus efficace et le plus sûr est de payer via nos canaux numériques (notre module de banque en ligne 'Mon Mercier Van Lanschot'). Vous préférez le mode de paiement hors ligne ? Dans ce cas, vous payez un supplément de 5 euros par ordre de paiement.

3.2. Compte-titres

Frais de gestion, d'ouverture et de fermeture	Gratuit
Taux d'intérêt débiteur euro	11% (en fonction des conditions du marché et du décompte trimestriel)

Au départ de votre compte-titres, vous ne pouvez effectuer des transactions SEPA que vers votre compte de référence belge au même nom.

Le mode de paiement le plus efficace et le plus sûr est de payer via nos canaux numériques (notre module de banque en ligne 'My Private Bank'). Vous préférez payer hors ligne ? Dans ce cas, vous payez un supplément de 5 euros par ordre de paiement.

3.3. Comptes à terme

Vous souhaitez déposer vos liquidités chez Mercier Van Lanschot pour une période déterminée ? C'est possible à partir d'un montant de 100.000 euros. Pour les dépôts à terme dans d'autres devises, nous vous invitons à vous tourner vers votre banquier privé.

Les intérêts que vous percevez sur ce dépôt dépendent de la durée du dépôt et des conditions de marché. Votre interlocuteur chez Mercier Van Lanschot peut vous renseigner plus avant à ce sujet.

3.4. Opérations de change

Si vous souhaitez acheter ou vendre des devises étrangères, nous vous invitons à vous tourner vers votre banquier privé chez Mercier Van Lanschot. Il vous aidera et vous fournira un taux de change indicatif. Le taux de change est inclus dans notre commission.

3.5. Crédits

Votre banquier privé pourra vous renseigner sur notre offre de crédits. Il vous fournira les informations, prospectus et tarifs relatifs aux crédits qui vous intéressent.

3.6. Autres tarifs

Remise d'un rapport d'audit	100 euros pour les clients en execution only, gratuit pour les clients en gestion discrétionnaire et conseil en investissement
Production d'une échelle d'intérêt	25 euros
Remise d'une déclaration bancaire	20 euros
Recherches	50 euros par heure
Recherches concernant des comptes dormants	10% des avoirs, max. 200 euros (par titulaire de compte)
Digipass supplémentaire	40 euros

3.7. Compte à vue bancaire de base

Nous assurons l'ouverture de votre compte à vue, sa gestion, les virements et les ordres de paiement permanents, ainsi que la fermeture du compte, si vous le souhaitez. Les frais correspondants figurent dans le tableau ci-dessous.

Frais de gestion, d'ouverture et de fermeture	Gratuit
Décompte annuel	16,26 euros
Taux créditeur euro	0%
Taux d'intérêt débiteur euro	Non autorisé

Les conditions liées au service bancaire de base peuvent être obtenues auprès du Service Public Fédéral Économie.